

Autorité compétente :  
Le maire au nom de la commune

**Commune de TRANS-EN-  
PROVENCE**

**Hôtel de ville  
25, avenue de la gare  
83720 TRANS EN  
PROVENCE**

Service Instructeur : 11.12.25  
Communauté d'Agglomération Dracénoise

Affaire suivie par :  
MURET Christelle 04.94.50.16.37  
christelle.muret@dracenie.com  
Jours de réception : tous les jours sur  
rendez-vous

**COMMUNE DE TRANS-EN-  
PROVENCE**

Numéro de dossier : **DP 083 141 25 00161**  
(à rappeler dans toute correspondance)

Déposé le : 19/11/2025

Adresse des travaux : 308 Route de la Motte

Destinataire :  
**ECO HABITAT ENERGIE  
296 RUE DU PROFESSEUR PAUL  
MILLIEZ**

**94500 CHAMPIGNY SUR MARNE**

**OBJET : RETRAIT AVANT DECISION**

Monsieur,

Par lettre en date du 04/12/2025, vous me demandez de procéder à l'annulation de votre demande de Déclaration préalable, enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus, et qui est actuellement en cours d'instruction.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre demande est donc annulée.

Je vous fais retour des exemplaires du dossier en ma possession.

Je vous prie d'agréer, l'expression de ma considération distinguée.

**TRANS-EN-PROVENCE**, le 11/12/2025

**Le Maire,**



**Alain CAYMARIS**

**TRANSMIS EN PREFECTURE LE : 19 DEC. 2025  
AFFICHAGE EN MAIRIE LE : 17 DEC. 2025**

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

